

## Le Campus Saint-Jean ou la survivance du français dans un contexte de néolibéralisme universitaire et linguistique

Valérie Lapointe-Gagnon

Number 46-47, 2021–2022

Pour l'université française à Sudbury

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1102597ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1102597ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut franco-ontarien

### ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Lapointe-Gagnon, V. (2021). Le Campus Saint-Jean ou la survivance du français dans un contexte de néolibéralisme universitaire et linguistique. *Revue du Nouvel-Ontario*, (46-47), 171–203. <https://doi.org/10.7202/1102597ar>

# Le Campus Saint-Jean ou la survivance du français dans un contexte de néolibéralisme universitaire et linguistique

VALÉRIE LAPOINTE-GAGNON

*Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta*

Lors du discours du Trône de février 2020, le premier ministre de l'Alberta, Jason Kenney, a laissé entrevoir sa conception de l'éducation postsecondaire. En vantant les mérites d'une personne qui avait fait fi du « *outdated advice* » de poursuivre des études universitaires, il mettait en lumière le rôle qu'il réservait aux universités, un rôle secondaire, accessoire<sup>1</sup>. Depuis son arrivée au pouvoir en 2019, le gouvernement conservateur uni de l'Alberta s'est montré particulièrement hostile envers les collèges et les universités. Budget après budget, il a imposé des compressions majeures en invoquant le besoin de rigueur dans le contexte d'une économie en transformation, qui doit s'émanciper de sa dépendance aux revenus du pétrole. Plutôt que de voir les universités comme faisant partie intégrante de la stratégie pour diversifier et relancer l'économie de la province, le gouvernement albertain les voit comme des dépenses et des espaces devant répondre

---

<sup>1</sup> Alberta, *Speech from the throne: February 25, 2020*, p. 4, [https://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/discoursV2/ab\\_dt\\_2020\\_30\\_2.pdf](https://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/discoursV2/ab_dt_2020_30_2.pdf) (consulté le 2 mars 2022).

aux impératifs du marché. À titre d'illustration, au terme du présent mandat du gouvernement en 2023, c'est près de 40 % du financement provincial accordé à l'Université de l'Alberta, la plus grande de la province, qui aura été amputé<sup>2</sup>. Postes supprimés, retraites non remplacées, droits de scolarité à la hausse pour compenser les pertes, restructurations majeures, fermeture de programmes, la liste des effets délétères de ces compressions ne cesse de s'allonger. Si ces restrictions budgétaires importantes affectent l'ensemble du réseau des établissements postsecondaires, elles ont eu des effets encore plus insidieux sur le Campus Saint-Jean, campus entièrement francophone de l'Université de l'Alberta, dont l'avenir semblait en péril au printemps 2020, au moment où l'Association canadienne-française de l'Alberta a lancé sa campagne « Sauvons Saint-Jean<sup>3</sup> ».

Fondé en 1908 à Pincher Creek, dans le sud de l'Alberta, par les pères oblats, le Juniorat Saint-Jean est a priori un établissement voué à la formation de jeunes hommes souhaitant entrer dans les ordres<sup>4</sup>. En 1910, le Juniorat déménage à Edmonton et, en 1911, il s'établit à l'endroit où il se situe actuellement, dans le quartier Bonnie Doon. D'abord bilingue, le Juniorat devient francophone en 1927 et s'associe avec l'Université d'Ottawa. En 1941, il prend le nom de Collège Saint-Jean et ouvre

---

<sup>2</sup> Carolyn Sale, « Defunding Threatens to Destroy Alberta's Flagship University », *Edmonton Journal*, 19 juin 2020, <https://edmonton-journal.com/opinion/columnists/opinion-dont-allow-ucp-to-destroy-the-university-of-alberta> (consulté le 10 mars 2022).

<sup>3</sup> Pour consulter le site de la campagne : <https://sauvonssaintjean.ca/>.

<sup>4</sup> François McMahon et France Levasseur-Ouimet, « Collège Saint-Jean en Alberta », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-26/Coll%C3%A8ge\\_Saint-Jean\\_en\\_Alberta.html#.Yi97EhDMJPM](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-26/Coll%C3%A8ge_Saint-Jean_en_Alberta.html#.Yi97EhDMJPM) (consulté le 10 mars 2022).

ses portes aux laïcs. Les années 1960 constituent une période de transformation pour le Collège. Dans le sillage des travaux de la commission Laurendeau-Dunton, le bilinguisme et le biculturalisme deviennent des enjeux incontournables. Alors que la Commission entraîne une certaine détente des tensions linguistiques et que le français est de plus en plus respecté, l'Université de l'Alberta, dont le campus est situé à quelques kilomètres<sup>5</sup>, reconnaît les programmes du Collège. C'est aussi pendant cette décennie que le campus accueille ses premières étudiantes.

En 1976, les Oblats vendent le Collège Saint-Jean à l'Université de l'Alberta. Pour s'assurer de la pérennité de la vocation particulière de l'établissement, les Oblats signent une entente avec la Province et l'Université dans laquelle on reconnaît notamment que de former des étudiants en français coûte plus cher et que le Collège doit demeurer dans un espace séparé du campus principal, afin de préserver la « *French atmosphere required for its success*<sup>6</sup> ». L'année suivante, en 1977, le Collège devient une faculté de l'Université de l'Alberta. Plus de quarante ans plus tard, l'Université de l'Alberta et la Province semblent avoir oublié le contenu de cette entente, qui mettait en lumière les défis de l'éducation postsecondaire en français et la nécessité de préserver un espace unilingue pour éviter que le français ne s'éteigne. L'Association canadienne-française de l'Alberta a d'ailleurs intenté une

<sup>5</sup> « Le cours des Arts du Collège Saint-Jean maintenant affilié à l'Université de l'Alberta », *La Survivance*, n° 28, 1<sup>er</sup> juin 1966, p. 1. Voir aussi Valérie Lapointe-Gagnon, *Panser le Canada. Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Éditions du Boréal, 2018, p. 324-325.

<sup>6</sup> *Agreement between the Province, the University and the Owners*, 14 avril 1976, p. 5. Pour consulter l'entente : [https://sauvonnssaintjean.ca/wp-content/uploads/2020/10/1976-04-14\\_Oblates-UofA.pdf](https://sauvonnssaintjean.ca/wp-content/uploads/2020/10/1976-04-14_Oblates-UofA.pdf).

poursuite contre l'Université et la Province, basée sur l'entente de 1976 et sur l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* pour permettre au Campus Saint-Jean de préserver sa mission, qui est de former des étudiants et des étudiantes en français et de contribuer au rayonnement et à la légitimité de la langue dans la province<sup>7</sup>.

Le cas du Campus Saint-Jean n'est pas unique. Partout, les établissements de la francophonie canadienne sont fragilisés par les compressions budgétaires et par l'intrusion du néolibéralisme dans la gestion universitaire. Les universités canadiennes sont en crise, et cela a un effet disproportionné sur la francophonie canadienne. C'est à cette crise que nous nous intéresserons dans cet article en réfléchissant, à partir du cas du Campus Saint-Jean, à ses effets, à la relation entre l'Alberta et la francophonie ainsi qu'à la mission singulière des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne.

### **La crise des universités canadiennes**

« Jeudi noir » à l'Université de l'Ontario français, où l'on apprenait que le projet même de création de cette université francophone était en danger, « lundi noir » à l'Université Laurentienne, où les programmes en français sont passés à la trappe, l'Université de Moncton « à la recherche d'un second souffle<sup>8</sup> », le Campus Saint-Jean au bord du

<sup>7</sup> Sébastien Pierroz, « Campus Saint-Jean : un recours judiciaire contre le gouvernement albertain », *ONfr+*, 17 août 2020, <https://onfr.tfo.org/campus-saint-jean-un-recours-judiciaire-contre-le-gouvernement-albertain/> (consulté le 22 février 2022).

<sup>8</sup> Benjamin Vachet, « Le postsecondaire en français, un enjeu de la campagne fédérale », *Société Radio-Canada*, 3 septembre 2021, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1821393/postsecondaire-francais-campus-st-jean-alberta-universite-sudbury-universite-moncton-avenir> (consulté le 22 février 2022).

gouffre, force est d'admettre que les temps sont durs dans les établissements de la francophonie canadienne. À l'origine de ces secousses, un sous-financement chronique en éducation postsecondaire, doublé d'une mécompréhension de la fonction et du rôle particuliers de ces établissements ainsi que des coûts supplémentaires nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs ancrés dans l'épanouissement d'une communauté minoritaire.

Depuis 2008-2009, le financement public des universités canadiennes suit une pente descendante<sup>9</sup>. Les universités reposent de plus en plus sur les droits de scolarité (particulièrement des étudiants étrangers) et sur les investissements du secteur privé pour pallier les manques. En effet, le financement privé représente maintenant plus de la moitié du financement des universités, alors qu'il y a quelques décennies, il ne représentait que 20 % des revenus<sup>10</sup>. Les conséquences de ce sous-financement sont multiples. D'une part, les universités sont obligées d'entrer en compétition les unes avec les autres pour aller chercher le plus grand nombre d'étudiants possible et sont dépendantes des revenus engendrés par leur clientèle internationale. Dans ce contexte, les partenariats sont difficiles à établir puisque chaque établissement se bat pour obtenir le plus d'inscriptions. D'autre part, la relation de plus en plus étroite avec le secteur privé menace l'esprit et la mission même des universités, en venant remettre en question leur indépendance. Lorsque le privé dicte les règles, les domaines de recherche les plus lucratifs sont

<sup>9</sup> « Tendances en matière de financement privé et public dans les collèges canadiens, 2019/2020 », <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220120/dq220120c-fra.htm> (consulté le 2 mars 2022).

<sup>10</sup> Brenda Austin-Smith, « Les universités et les collèges en route vers la crise », ACPPU, 20 novembre 2020, <https://www.caut.ca/fr/latest/2020/11/les-universites-et-les-colleges-en-route-vers-une-crise> (consulté le 2 mars 2022).

favorisés au détriment de la recherche fondamentale et une hiérarchie malsaine s'installe entre les disciplines.

Les gouvernements provinciaux souhaitent également arrimer les universités aux besoins du marché, les métamorphosant tranquillement en écoles de métier. En Ontario, au Manitoba et en Alberta, ils ont introduit des indices de rendement pour le financement des établissements<sup>11</sup>. Employabilité des étudiants, salaires à la sortie des bancs d'école, capacité à aller chercher du financement privé, les facultés considérées comme étant les plus « productives » sont récompensées. Bref, la table est mise pour que les grosses facultés continuent de s'enrichir et que les petites, le plus souvent dans les domaines des sciences humaines et sociales ou des beaux-arts, soient défavorisées ou vouées à l'extinction. On assiste à une intrusion du néolibéralisme dans la gestion des universités.

Doctrine de la droite économique, le néolibéralisme s'est affirmé dans les années 1980. Critiques de l'interventionnisme étatique et de l'État-providence, ses tenants défendent le capitalisme, les lois du marché, la réduction de la taille de l'État et une fiscalité favorisant les entreprises privées<sup>12</sup>. Transposé au monde de l'éducation postsecondaire, ce modèle fait entrer les établissements et les facultés en compétition les uns contre les autres, ce qui pénalise ceux qui sont jugés moins rentables et transforme l'éducation en marchandise. On transpose ainsi des modèles de gestion de l'entreprise privée à des

<sup>11</sup> Diane Peters, « Le financement axé sur le rendement fait son entrée dans le secteur postsecondaire canadien », *University Affairs/Affaires universitaires*, 22 février 2021, <https://www.affairesuniversitaires.ca/actualites/actualites-article/le-financement-axe-sur-le-rendement-fait-son-entree-dans-le-secteur-postsecondaire-canadien/> (consulté le 2 mars 2022).

<sup>12</sup> « Néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, <https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/neoliberalisme> (consulté le 3 mars 2022).

établissements financés par le public. Comme le souligne Anne-Marie Duclos dans une chronique sur les effets destructeurs du néolibéralisme en éducation, « le néolibéralisme entraîne un transfert de la responsabilité et du coût de l'éducation de la société vers l'individu<sup>13</sup> ». C'est à l'individu de se prendre en charge, d'assurer sa réussite, le tout sans prendre en considération les inégalités sociales. Dans le paysage de l'éducation postsecondaire au Canada, l'une des manifestations les plus éclatantes de ce néolibéralisme est le recours à la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, une loi réservée aux entreprises privées, par l'Université Laurentienne en 2021<sup>14</sup>.

Le Canada n'est pas le seul à voir son système d'éducation de plus en plus soumis aux impératifs du marché. Il s'inspire d'ailleurs de ce qui se fait au Royaume-Uni, aux États-Unis ou en Australie. Comme le soulignent Gwilym Croucher et William B. Lacy dans un article paru dans *Higher Education*,

*[i]n recent decades, public universities worldwide have incorporated neoliberal behaviours and norms across their activities. These developments have been so ubiquitous that a transformation may have occurred that has moulded organizational practices, processes and cultures<sup>15</sup>.*

---

<sup>13</sup> Anne-Marie Duclos, « Le néolibéralisme : une logique destructrice pour l'éducation », *Magazine de l'Acfas*, 15 octobre 2014, <https://www.acfas.ca/publications/magazine/2014/10/neoliberalisme-logique-destructrice-l-education> (consulté le 3 mars 2022).

<sup>14</sup> Bienvenu Senga, « Il y a 1 an, l'Université Laurentienne se mettait à l'abri de ses créanciers », *Société Radio-Canada*, 1<sup>er</sup> février 2022, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1858522/un-an-crise-financiere-universite-laurentienne-protection-creanciers> (consulté le 4 mars 2022).

<sup>15</sup> Gwilym Croucher and William B. Lacy, « The Emergence of Academic Capitalism and University Neoliberalism: Perspectives of Australian Higher Education Leadership », *Higher Education*, 83, novembre 2020, p. 280.

Dans cette nouvelle organisation, les ressources humaines deviennent interchangeable. Elles doivent aussi être exploitées au maximum de leur productivité et à un coût minimal. Cela mène à une précarisation des postes de professeurs, où les postes menant à la permanence, qui assurent une sécurité d'emploi essentielle à des recherches audacieuses à même de critiquer les mécanismes du pouvoir, sont devenus une rareté et où l'on mise sur des postes temporaires payés à une fraction du salaire d'un professeur régulier.

Dans un article du magazine *Jacobin*, Ben Kunkler décrit les effets du néolibéralisme sur les universités australiennes. Comme il le souligne d'emblée,

*[t]hanks to neoliberalism, Australia's universities have become profit-seeking businesses. But they don't just sell education: University executives are increasingly transforming their institutions into financial speculators and real estate investors*<sup>16</sup>.

Galvanisés par les revenus des droits de scolarité des étudiants étrangers, les administrateurs universitaires ont investi massivement dans l'immobilier plutôt que dans les ressources humaines. Ils ont aussi gonflé leurs rangs et leurs salaires, s'octroyant des compensations mirobolantes, agrandissant les écarts entre une administration aisée, un corps professoral toujours plus précaire et des étudiants toujours plus endettés.

En Alberta, on peut constater le même phénomène. L'Université de l'Alberta a un parc immobilier très étendu et destine une proportion de son budget moindre que ses

---

<sup>16</sup> Ben Kunkler, « Australian Universities Are Finance Investors with a Side Hustle in Education », *Jacobin*, 30 septembre 2021, <https://www.jacobinmag.com/2021/09/australia-universities-neoliberalism-speculation-finance-real-estate-international-students#:~:text=Thanks%20to%20neoliberalism%2C%20Australia's%20universities,speculators%20and%20real%20estate%20investors> (consulté le 10 mars 2022).

homologues de l'Ontario et de la Colombie-Britannique au salaire de ses professeurs<sup>17</sup>. Avant que le Parti néo-démocrate de l'Alberta (NPD), au pouvoir de 2015 à 2019, ne plafonne le salaire des administrateurs universitaires, le président de l'Université de l'Alberta avait reçu une compensation de 960 000 \$ en 2020<sup>18</sup>. Au moment d'entreprendre sa vaste restructuration pour répondre aux compressions budgétaires, c'est vers les modèles australiens et britanniques que s'est tournée l'Université de l'Alberta.

Sur le terrain albertain, le néolibéralisme et les compressions répétées dans le secteur postsecondaire ont poussé les universités dans leurs derniers retranchements. À l'Université de l'Alberta, 1000 postes ont été supprimés<sup>19</sup>. À l'Université de Lethbridge, le financement provincial a été réduit de 20 % depuis 2019, ce qui constitue une perte de 21 millions de dollars<sup>20</sup>. À ces coupes budgétaires s'ajoute une érosion de la gouvernance collégiale, les décisions étant de plus en plus prises unilatéralement par les administrations universitaires, sans consulter le corps

---

<sup>17</sup> Dans une analyse inédite de l'Association of Academic Staff of the University of Alberta (AASUA), on déclare ceci : « *Roughly, over the ten-year period 2010-11 until 2019-20, the U15 universities in Ontario and BC allocate on average about 28.5 percent of their operating budgets to academic salaries, which is 4.5% higher than the average 22% allocation at the University of Alberta over the same period.* »

<sup>18</sup> Amir Barnea, « Public Universities Should Cut Pay for Presidents », *Toronto Star*, 5 février 2022, <https://www.thestar.com/business/opinion/2022/02/05/presidents-of-public-universities-shouldnt-make-1-million.html?rf> (consulté le 15 mars 2022).

<sup>19</sup> « Academic Restructuring at University of Alberta », CAUT, mars 2021, <https://www.caut.ca/bulletin/2021/03/academic-restructuring-university-alberta> (consulté le 15 mars 2022).

<sup>20</sup> Moira Macdonald, « Dans les coulisses des conflits de travail sur les campus albertains », *University Affairs/Affaires universitaires*, 11 mars 2022, <https://www.affairesuniversitaires.ca/actualites/actualites-article/dans-les-coulisses-des-conflits-de-travail-sur-les-campus-albertains/> (consulté le 15 mars 2022).

professoral, les employés de soutien et la communauté étudiante<sup>21</sup>. Face à la détérioration des conditions de travail en raison de la perte de ressources humaines essentielles, la résistance s'organise. En janvier 2022, les 82 professeurs de l'Université Concordia d'Edmonton ont fait la grève pendant onze jours, une première dans l'histoire de la province, où la grève était illégale avant 2017<sup>22</sup>. Les professeurs de l'Université Lethbridge ont également fait la grève pendant six semaines, et d'autres pourraient les imiter. Le mouvement de grève dépasse d'ailleurs les frontières albertaines. D'un océan à l'autre, les professeurs, chargés de cours et bibliothécaires luttent contre les forces du néolibéralisme.

Pour les petites facultés et les établissements de la francophonie canadienne, les conséquences du néolibéralisme universitaire sont encore plus considérables que pour les collèges et les universités de la majorité anglophone. En effet, ces espaces constituent avant tout des milieux de vie, des foyers culturels et ne peuvent répondre aux mêmes impératifs de productivité que leurs équivalents anglophones. Il coûte d'ailleurs plus cher de former des étudiants dans un milieu minoritaire parce que la population étant moindre, les classes sont plus petites et des ressources doivent être consacrées à la traduction de documents et au maintien d'un milieu de vie en français dans un espace dominé par l'anglais<sup>23</sup>.

---

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Valérie Lapointe-Gagnon, « La colère des universités albertaines », *La Presse*, 26 janvier 2022, <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-01-26/canada-360/la-colere-des-universites-albertaines.php> (consulté le 3 mars 2022).

<sup>23</sup> Voir notamment Dyane Adam, Comité permanent des langues officielles, Témoignages, le mardi 8 juin, numéro 038, 2<sup>e</sup> session, 43<sup>e</sup> législature, <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/43-2/LANG/reunion-38/temoignages> (consulté le 3 mars 2022).

L'introduction d'un financement au rendement peut avoir des effets particulièrement négatifs sur les établissements de la francophonie canadienne, car ils n'ont pas les mêmes moyens ni la même mission que leurs homologues anglophones. Cette façon d'accorder les ressources aux établissements ou aux facultés les plus « méritants » ne tient pas compte des inégalités présentes sur le terrain, qui font en sorte qu'il est parfois plus difficile de former des étudiants, de recevoir des subventions et de créer des partenariats payants avec le privé dans la francophonie canadienne, où les partenariats communautaires, souvent moins lucratifs, sont répandus. Dans leur étude intitulée « Portraits et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada », les chercheurs Éric Forgues et Vincent Larivière ont mis en lumière les barrières structurelles qui nuisent au financement de la recherche en milieu francophone minoritaire au Canada. Les chercheurs enseignent davantage, ont de la difficulté à trouver des assistants de recherche et subissent de la discrimination de la part de grands organismes subventionnaires, tels que les Instituts de recherche en santé du Canada, en raison de la langue de leur recherche<sup>24</sup>. La précarisation des postes et le manque d'emplois menant à la permanence nuisent aussi au développement des établissements et des facultés francophones. De plus, le manque de stabilité ne permet pas d'établir des programmes de recherche qui pourraient

---

Voici un extrait du témoignage de M<sup>me</sup> Adam : « Il y a les bibliothèques qui doivent être maintenues en français. Cela se décline en plusieurs aspects. Il y a énormément de coûts qui sont rattachés au fait français. Tout coûte plus cher en français sur le plan du contenu quand nous sommes en situation minoritaire. »

<sup>24</sup> Éric Forgues, Vincent Larivière, *et al.*, « Portraits et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada », rapport, Acfas, juin 2021, [https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents\\_utiles/rapport\\_francophonie\\_final.pdf](https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/rapport_francophonie_final.pdf) (consulté le 16 mars 2022).

bénéficier à la communauté dans le long terme. Bref, les établissements de la francophonie devraient être considérés comme ayant un statut distinct, et leur contribution singulière à la diversité linguistique canadienne devrait être prise en considération au moment d'octroyer des fonds.

### **De l'importance des espaces unilingues pour maintenir le bilinguisme**

Le volume du rapport final de la commission Laurendeau-Dunton, consacré à l'éducation et paru en 1968, avait déjà cerné l'importance de l'éducation pour une communauté minoritaire : « Dans le cas d'une minorité, l'enseignement est encore plus important, car l'école peut créer un milieu culturel qui serait irréalisable ailleurs au sein de la communauté<sup>25</sup> ». L'école peut donc pallier en partie le manque de rayonnement ou de présence d'une langue dans l'espace public d'une province en recréant des zones de vitalité linguistique. À défaut de voir la langue valorisée et encouragée par la Province, elle le devient à plus petite échelle dans les établissements scolaires. Ces établissements deviennent des pôles d'attraction, les francophones souhaitant s'établir à proximité. Et, progressivement, se développent une communauté et des services. Dans ces espaces, la langue française ne représente pas une langue secondaire mineure; elle devient une langue d'échange, d'ouverture, d'accueil. Elle n'est plus une chose à taire, mais une chose à célébrer.

Les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne constituent donc un rouage incontournable du réseau institutionnel nécessaire au maintien d'une langue et d'une culture en contexte minoritaire. Développé

---

<sup>25</sup> Canada, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, vol. 2 : *L'éducation*, 1968, avant-propos.

en 1964 par le sociologue Raymond Breton, le concept de complétude institutionnelle, qui veut que plus une communauté dispose de ressources institutionnelles (journaux, clubs, églises, écoles, hôpitaux), moins elle risque l'assimilation, a été maintes fois utilisé pour défendre le caractère essentiel des institutions de la francophonie canadienne<sup>26</sup>. Or, les gouvernements semblent oublier à quel point cet équilibre est fragile, et la tentation est forte, en période de rigueur budgétaire, de sabrer dans ces institutions, comme c'est arrivé à l'hôpital Montfort en 1997 ou, plus récemment, dans les universités, sans mesurer les dommages collatéraux, ici la fragilisation de communautés de langue officielle.

Dans un article sur les difficultés de recrutement de la jeune Université de l'Ontario français paru dans le *National Post* du 25 janvier 2022, le chroniqueur Chris Selley tenait des propos témoignant d'une mécompréhension du rôle des établissements de la francophonie canadienne. À ses yeux, la ville de Toronto n'a pas besoin de cette université créée par et pour les francophones. Elle possède déjà un campus bilingue de renom : le Collège Glendon de l'Université York. Et Montréal, qui propose une offre généreuse de programmes universitaires francophones, n'est qu'à quelques heures de voiture :

*Meanwhile, a few hours up the road in Montreal you have an absolutely fantastic French-speaking city with several francophone and bilingual universities that people have actually heard of. If you can't afford the out-of-province tuition, or if you just can't imagine leaving Ontario, there is York University's fully bilingual Glendon College*<sup>27</sup>.

---

<sup>26</sup> Joseph Yvon Thériault, « Complétude institutionnelle : du concept à l'action », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, n° 11, 2014, <https://journals.openedition.org/mimmoc/1556> (consulté le 1er mars 2022).

<sup>27</sup> Chris Selley, « Delusions about Bilingualism Come Home to Roost at Toronto's Doomed Francophone University », *National Post*, 25 janvier 2022.

Les choix proposés par Selley sont clairs: s'expatrier ou fréquenter un établissement bilingue. Dans le premier cas, celles et ceux qui partiront faire leurs études au Québec ou ailleurs risquent fort de ne jamais revenir, créant un exode des cerveaux.

C'est d'ailleurs un phénomène observé en ce moment dans le nord de l'Ontario. En effet, à la suite de la fermeture de la majorité des programmes francophones de l'Université Laurentienne – qui porte désormais mieux le nom de Laurentian University –, des membres de la relève engagés dans leur communauté et contribuant à la vitalité du français ont été contraints de quitter leur région. Formant des étudiants et des étudiantes qui étaient souvent les premiers de leur famille à faire des études postsecondaires, l'Université Laurentienne contribuait au maintien de la jeunesse dans la région et voyait ses diplômés laisser leur marque dans les entreprises, les organismes ainsi que le milieu artistique de Sudbury. À ce titre, le témoignage de Michel Laforge, un ancien de la Laurentienne est éloquent :

Je crains maintenant pour l'avenir de ma ville et de ma région, qui se heurtaient déjà à l'exode de la jeunesse vers les grands centres. Avant de lancer mon entreprise, j'étais journaliste à Radio-Canada, où on peinait à trouver une main-d'œuvre à la fois qualifiée et sensible aux enjeux de la région. Sudbury était aussi un chef de file en reverdissement (en réponse aux dégâts de l'exploitation minière du siècle dernier) et aurait pu profiter de cet élan pour lutter contre les changements climatiques. Alors que se termine la construction d'une Place des Arts du Grand Sudbury, on ne formera plus d'artistes à l'université<sup>28</sup>.

---

<sup>28</sup> Michel Laforge, « L'Université Laurentienne à Sudbury : miser sur des cerveaux aurait été un meilleur pari », *Agora francophone*, 20 avril 2021, <https://www.agora-francophone.org/l-universite-laurentienne-a-sudbury-miser-sur-des-cerveaux-auroit-ete-un> (consulté le 15 mars 2022).

Dans l'autre cas, on ne peut mettre sur un pied d'égalité un établissement francophone et un établissement bilingue, où la langue française en vient à occuper une place secondaire. La commission Laurendeau-Dunton s'était d'ailleurs inspirée des travaux du linguiste William Mackey pour souligner l'importance de maintenir des îlots d'unilinguisme dans la quête d'un Canada bilingue. Sans la préservation de l'intégrité des deux groupes, l'un risquait l'assimilation : celui le plus désavantagé en sol nord-américain. Cette idée de la nécessité de l'unilinguisme a d'abord choqué certains membres de la Commission. Comment une organisation chargée d'étudier le bilinguisme pouvait-elle en venir à recommander le maintien d'espaces unilingues? Toutefois, même les commissaires les plus sceptiques, tels que l'intellectuel anglo-québécois Frank Scott, se sont rangés derrière les arguments de Mackey. Scott souligne d'ailleurs ceci :

*Gradually it dawned on me, and I think on the others, that what Mackey meant was that unless there was a strong degree of unilingualism in the bilingual country for each language one would eventually decimate and assimilate the other. Promoting unilingualism, and having two essentially unilingual groups, did not exclude the possibility that individual members of such group might be able to speak the other language well<sup>29</sup>.*

On a pu observer ce phénomène sur le terrain postsecondaire. Jadis francophone, l'Université d'Ottawa est aujourd'hui dans la tourmente en raison de la place toujours plus minoritaire accordée à la francophonie sur

---

<sup>29</sup> Bibliothèque et Archives Canada, Fonds Francis Reginald Scott, R5822-0-4-E, MG30-D211, *Journal*, p. 346. L'ancien commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, vient d'ailleurs de publier une édition commentée du journal que Scott a tenu pendant la Commission. Voir Graham Fraser, *The Fate of Canada F. R. Scott's Journal of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1963-1971*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2022.

son campus. Sur les 45 000 étudiants de l'Université, 13 000 sont d'expression française. La conclusion d'un rapport paru dans la foulée de consultations suivant l'affaire Lieutenant-Duval et les propos du professeur Amir Attaran, qui a affirmé que les francophones sont plus racistes que les anglophones<sup>30</sup>, met en lumière cette minorisation :

Bien que le français fasse partie intégrante de l'histoire de l'Université d'Ottawa et que les francophones soient à l'origine de la création de l'institution, de l'avis de plusieurs participants, la langue française aurait été reléguée au second plan dans l'architecture et le fonctionnement même de l'Université<sup>31</sup>.

La situation de l'Université d'Ottawa n'est pas unique. En raison de la puissance de l'anglais, des relents de francophobie et d'une perception parfois erronée de la place de la langue française dans l'histoire canadienne, le français devient le plus souvent une langue secondaire dans les espaces bilingues. Si c'est vrai pour Ottawa, où la présence d'une francophonie ontarienne forte, d'institutions bilingues du gouvernement fédéral et la proximité du Québec favorisent la présence du français, c'est encore plus vrai en Alberta, où depuis la création de la province, des responsables politiques et des groupes de pression se sont battus pour réduire à néant la place de la langue et de la culture françaises. Les administrateurs et la communauté

<sup>30</sup> « Les propos d'un professeur de l'Université d'Ottawa sur le racisme des francophones font réagir », *Société Radio-Canada*, 7 juin 2020, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1710015/francophones-racistes-universite-ottawa-amir-attaran> (consulté le 15 mars 2022). Sur l'affaire Lieutenant-Duval, voir Anne Gilbert, Maxime Prévost et Geneviève Tellier, dir., *Libertés malmenées. Chronique d'une année trouble à l'Université d'Ottawa*, Montréal, Leméac, 2022.

<sup>31</sup> *Renouveau de la francophonie à l'Université d'Ottawa. Une responsabilité collective*, rapport de synthèse, août 2021, p. 14, [https://www.uottawa.ca/sites/www.uottawa.ca/files/renouveau\\_de\\_la\\_francophonie.pdf](https://www.uottawa.ca/sites/www.uottawa.ca/files/renouveau_de_la_francophonie.pdf) (consulté le 15 mars 2022).

du Campus Saint-Jean ont donc fait le choix délibéré de maintenir son campus à l'écart du campus principal anglophone et de miser sur un espace encourageant les échanges en français.

### **L'Alberta, terreau hostile à l'épanouissement d'un campus francophone**

Si les pères oblats et leurs conseillers ont insisté pour préserver l'intégrité du Collège Saint-Jean dans l'entente de 1976 et ont mis en lumière le fait que les parties prenantes de l'entente devaient veiller à l'épanouissement de ses programmes, c'est parce qu'ils étaient conscients des obstacles qui se dressaient sur le chemin de l'éducation postsecondaire en français en Alberta<sup>32</sup>. Ce faisant, ils ont voulu que le Collège reçoive un statut particulier permettant de reconnaître et de perpétuer son rôle unique :

*The Province and the University acknowledge that the College program is a unique type of post-secondary educational program having regard to its historical background, its situs, its student residences, its recruitment problems, its language of instruction, the French-Canadian atmosphere, the special funding available for its maintenance [...]*<sup>33</sup>.

En insistant dans l'entente sur les particularismes du Collège, sur le contexte historique peu propice à l'épanouissement du français et sur son rôle essentiel pour permettre aux étudiants de contribuer à la société dans les deux langues officielles du pays, on souhaitait assurer son avenir<sup>34</sup>.

Dès la fondation de l'Alberta en 1905, les responsables politiques ont pris soin de mater la diversité culturelle et

---

<sup>32</sup> *Agreement between the Province, the University and the Owners, op. cit.*, p. 3.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 4.

linguistique<sup>35</sup>. Guidés par l'impérialisme britannique, inspirés par l'orangisme alors répandu chez les élites anglophones et héritiers d'un empire versant dans l'intolérance envers la diversité, les législateurs albertains ont, comme en témoigne le politologue Edmund Aunger, « cherché dès le début à bâtir un pays unilingue, homogène et britannique<sup>36</sup> ». Ce faisant, le français est passé de réalité quotidienne pénétrant le tissu social de l'Alberta à une réalité cachée<sup>37</sup> ne pouvant résonner dans l'enceinte du Parlement, ne pouvant servir à obtenir justice et bénéficiant d'une présence timide, voire clandestine, dans les écoles. En effet, au moment de la constitution de l'Alberta, le français, qui jouissait d'une reconnaissance dans la *Loi des Territoires du Nord-Ouest*<sup>38</sup>, a été exclu des domaines de la législation et de la justice. L'*Alberta School Act* de 1905 faisait de l'anglais la seule langue d'enseignement, à quelques exceptions près, reprenant ainsi les principaux éléments de l'ordonnance scolaire de 1892, qui mettait un terme à la dualité culturelle de l'enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest<sup>39</sup>.

---

<sup>35</sup> Edmund Aunger, « De la répression à la tolérance : les contrariétés du néolibéralisme linguistique en Alberta », dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La Gouvernance linguistique. Le Canada en perspective*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, p. 113.

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> Frédéric Boily et Carol Léonard, « Statut de la francophonie de l'Ouest canadien. D'une francopétie avortée à une francopétie contrariée », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 26, n° 1, automne 2017, p. 205-228.

<sup>38</sup> Pour la reconnaissance du français dans les Territoires du Nord-Ouest, créés en 1875, voir François Larocque, Mark Power et Michel Doucet, « L'archéologie d'un pacte constitutionnel oublié : la Proclamation royale du 6 décembre 1869 », dans Sophie Bouffard et Peter Dorrington (dir.), *Le Statut du français dans l'Ouest canadien. La cause Caron*, Montréal, Éditions Yvon Blais, 2014, p. 15-16.

<sup>39</sup> Yvette Mahé, « L'idéologie, le curriculum et les enseignants des écoles bilingues de l'Alberta, 1892-1992 », *Canadian Modern*

Si les années 1960 et la consultation nationale sur le bilinguisme et le biculturalisme animée par la commission Laurendeau-Dunton vont créer une certaine détente et insuffler une confiance renouvelée aux Canadiens français, l'Alberta va quant à elle lutter avec acharnement contre le bilinguisme et la *Loi sur les langues officielles* de 1969. En effet, au moment où les travaux de la commission Laurendeau-Dunton débutent en 1963, l'Alberta représente l'une des provinces à montrer le plus de résistance à cet exercice de dialogue et de réconciliation nationale.

Dirigée par le créditiste Ernest Manning depuis 1943, la province voit dans la crise linguistique un problème fabriqué par le centre et l'est du pays qui ne la concerne pas. En effet, plusieurs croient que les tensions sont causées par une petite poignée d'extrémistes du Québec à qui il ne faut consentir aucun gain puisqu'elle manipule déjà les responsables politiques à Ottawa. André Laurendeau, coprésident de la Commission, revient d'ailleurs sur sa rencontre avec Manning dans son journal, tenu pendant les travaux. Il mentionne le désintéret complet du premier ministre albertain face aux enjeux soulevés par l'équipe de la Commission. Pour Manning, la « Commission fera plus de mal que de bien<sup>40</sup> ».

Cela donne le ton à une résistance qui se fera sur plusieurs fronts, qui mobilisera citoyens, responsables politiques et mènera à la création de nouveaux groupes et même de partis politiques souhaitant la séparation de l'Ouest du reste du pays<sup>41</sup>. Dans les archives

---

*Language Review / La Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 49, n° 4, 1993, p. 688.

<sup>40</sup> André Laurendeau, *Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Montréal, VLB éditeur, 1990, p. 53.

<sup>41</sup> Voir Matthew Hayday, *So They Want Us to Learn French: Promoting and Opposing Bilingualism in English-Speaking Canada*, Vancouver,

d'Ernest Manning, on retrouve un document intitulé « Why not Separation? » daté du 30 septembre 1964. Le document en question a été créé par le Nine Province Confederation Movement, dont le slogan est : « *It Will Be Heaven in '67 – Without Quebec* ». S'alimentant au sentiment d'aliénation de l'Ouest, voulant que la région soit mal représentée à Ottawa, le document s'inquiète de la tyrannie exercée par le gouvernement central, qui méprise les besoins de l'Ouest :

*A form of dictatorship, a quiet tyranny of appeasement, exists today in Canada. When one part of the country is able to make fiscal, political, and lingual demands –often unjust- and have them appeased, despite protests from the rest of the country, then it is time to part company. English-Speaking Canada, which comprises practically all racial origins, other than French, has for too long, of late, been crucified on the word unity. [...] Today, your unilingual rights and your heritage are jeopardized<sup>42</sup>.*

Cet extrait met en lumière le malaise qui émane de la transition identitaire du Canada dans les années 1960, qui s'éloigne des symboles britanniques pour créer ses propres symboles, notamment avec son drapeau, et qui souhaite trouver sa voie en misant sur le bilinguisme<sup>43</sup>.

Pour de nombreux citoyens dans l'Ouest, ce bilinguisme est inutile du fait que les francophones de leur région sont désormais assimilés et donc invisibles aux yeux de la majorité. Aussi, il apparaît difficile d'accepter ce qui est vu comme l'intervention du fédéral dans la gestion linguistique puisque ce même gouvernement ne

---

UBC Press, 2015, p. 77 et suivantes.

<sup>42</sup> Archives provinciales de l'Alberta, GR1977.0173/1216, French [Letters re: Official Languages Act], Correspondance du Bureau du premier ministre sur les langues officielles, « Why Not Separation? Nine Province Confederation Movement », 30 septembre 1964.

<sup>43</sup> Sur cette transition identitaire, voir Jose Igartua, *The Other Quiet Revolution. National Identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, UBC Press, 2006.

respecte pas les volontés de l'Ouest. Afin de contrer l'argumentaire soutenant le bilinguisme officiel, les premiers ministres de l'Alberta, Ernest Manning et Harry Strom, qui prendra le relais en 1968, instrumentalisent le multiculturalisme. Dans la mesure où l'Ouest est une mosaïque culturelle riche et que la communauté francophone en est une parmi d'autres, favoriser les francophones représenterait une injustice pour les autres groupes ethniques. Cet argumentaire est notamment déployé par Strom dans une déclaration à la conférence fédérale-provinciale de 1969 :

*I should point out that only six per cent of our population is of French origin. Alberta's cultural heritage is a mosaic of many ethnic groups, all contributing to the richness of our nation. We want to provide opportunity for all groups to develop culturally and economically. [...] Although we have reservations about some of the recommendations of the Federal Government, it is our hope to make French Canadians feel more at home in Confederation.*

*The question, gentlemen, is how can we create conditions which make Western Canadians feel confident about their role in Confederation.*

*Are you willing to demonstrate an equal concern, and an equal preparedness to understand and to act upon the problems of alienation and inequality to which Western Canadians are subjected<sup>44</sup>?*

Strom soutient donc que tant que la place de l'Ouest ne sera pas pleinement reconnue dans la Confédération, il sera difficile d'avaliser des politiques comme celle du bilinguisme officiel. Selon la construction de ce narratif, l'acceptation du bilinguisme est vue comme une monnaie d'échange pour faire des gains sur le plan de l'autonomie et de la gestion des ressources naturelles. La population francophone de l'Alberta est effacée dans les discours officiels, reléguant aux oubliettes l'assimilation galopante

---

<sup>44</sup> Conférence fédérale-provinciale de février 1969, p. 171-172.

qui a mené à sa place discrète dans la province. Elle est perçue de surcroît comme un danger, comme une menace, illusoire certes, mais que l'on se plaît à exagérer pour montrer comment le « droit » à l'unilinguisme est en péril. Puisque les francophones ne sont qu'un groupe parmi d'autres dans le discours des responsables politiques de l'Alberta, il serait injuste de leur accorder des droits qui sont ici présentés comme des privilèges. Le multiculturalisme devient le paravent de vertu derrière lequel on se cache pour prôner l'unilinguisme.

Alors que la *Loi sur les langues officielles* est adoptée en 1969, des groupes désirant l'invalidier émergent. C'est le cas de la Single Canada League, fondée par Joseph Thorarinn Thorson à Edmonton le 3 juin 1969. L'année suivante, soit le 26 juin 1970, Thorson conteste devant les tribunaux la validité de cette loi<sup>45</sup>. Dans son ouvrage *So They Want Us to Learn French*, l'historien Matthew Hayday revient sur l'activisme contre la Loi dans la société civile, en soulignant qu'il demeurerait limité<sup>46</sup>. Une étude des lettres envoyées aux premiers ministres de l'Alberta Manning et Strom dans les archives provinciales de l'Alberta montre que cet activisme a trouvé un terrain fertile dans l'Ouest de la part de citoyens craignant la perte de leurs privilèges, revendiquant leur droit à l'unilinguisme, ayant peur de la domination de l'Est sur leurs affaires et embrassant la théorie du complot voulant que le bilinguisme représente une étape dans la conquête du Canada par le Vatican<sup>47</sup>.

---

<sup>45</sup> Matthew Hayday, *op. cit.*, p. 78.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>47</sup> Archives provinciales de l'Alberta, GR1977.0173/1216, French [Letters re: Official Languages Act], Correspondance du Bureau du premier ministre sur les langues officielles.

L'Alberta va conserver une relation particulière avec le bilinguisme et la francophonie. Dans cette province où l'interventionnisme de l'État fédéral est mal vu, au même titre que celui de l'État provincial, le discours officiel sur le bilinguisme sera marqué par l'individualisme. Le bilinguisme doit demeurer un choix personnel; jamais il ne doit être forcé ou encouragé de quelque façon que ce soit par l'État. Les paroles du premier ministre de l'Alberta, Don Getty, en 1992 montrent que le discours sur le bilinguisme a peu changé entre les années 1960, marquées par la commission Laurendeau-Dunton, et le début des années 1990, marqué par l'activisme judiciaire des francophones pour obtenir la gestion de leurs écoles. Getty soutient ceci :

*I propose that in Canada, we recommit ourselves to the concept of bilingualism as a positive, fundamental characteristic of Canadian unity but, I believe the time has come when bilingualism should be removed from the force of law. This would be a fundamental change in Canada. Bilingualism by choice, not law. I make this proposal after a great deal of soul searching because it relies on an attitude of openness and tolerance, rather than legal force. It takes us back to the Canadian way of working together because that is how we feel, not because government[s] have told us how to behave<sup>48</sup>.*

Dans un article sur la gestion linguistique en Alberta, Edmund Aunger rappelle qu'alors que la province prône sur toutes les tribunes le non-interventionnisme en matière de langues officielles, elle ne s'est jamais privée de dépenser des fonds publics pour diminuer la place du français. Il révèle donc les « contrariétés de la thèse néolibérale » en Alberta en rappelant que « pendant plus d'un siècle, les instances politiques sont intervenues,

---

<sup>48</sup> Getty, cité par Edmund Aunger, *op. cit.*, p. 111.

souvent de façon répressive, dans le but de bâtir une société homogène unilingue<sup>49</sup> ».

Dans cet écosystème peu propice ni à son existence ni à sa croissance, le Campus Saint-Jean a surmonté de multiples obstacles au cours de son histoire. Si le français a réussi à se faire une place entre ses murs, c'est à force de se questionner sur l'importance de sa présence et sur les façons de le maintenir, malgré le peu de reconnaissance qui lui était accordée à l'échelle provinciale. Le 26 janvier 1972, une grande consultation est menée sur le thème « On s'organise » par les étudiants, l'administration et le corps professoral du Collège Saint-Jean. La question suivante est à l'honneur : « Comment peut-on redonner au Collège son atmosphère française<sup>50</sup>? » Les discussions de la journée mettent en lumière la nécessité de renforcer les communications entre l'administration, les professeurs et les étudiants du Collège et d'avoir des professeurs qui peuvent s'exprimer en français. À cette époque, certains membres du corps professoral sont unilingues anglophones, ce qui n'aide pas à donner son élan à cette atmosphère française souhaitée. Aujourd'hui, si tous les professeurs enseignent en français, il faut tout de même admettre que l'anglais demeure une langue d'échange importante dans la communauté étudiante. Malgré cela, le Campus joue un rôle fondamental dans la communauté et sa mission dépasse celle d'un établissement d'enseignement traditionnel. Malgré les nombreuses tentatives d'absorber le Campus en l'installant sur le site principal de l'Université de l'Alberta, ce qui mènerait nécessairement à la disparition

---

<sup>49</sup> Edmund Aunger, *op. cit.*, p. 123.

<sup>50</sup> Guy Lacombe, « Au Collège Saint-Jean on trouve des solutions aux problèmes », *Le Franco-Albertain*, 2 février 1972, p. 7, <http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/LFC/1972/02/02/7/> (consulté le 20 mars 2022).

du français, le Collège devenu Campus demeure, en assurant son rôle distinct au sein de la francophonie plurielle albertaine, un rôle dont les contours étaient déjà tracés dans l'entente de 1976.

### **Rôles et fonctions du Campus Saint-Jean**

Le Campus Saint-Jean agit ainsi comme un espace de remise en question de l'unilinguisme en faisant la promotion de la diversité linguistique. Dans un contexte de répression, le Campus a permis de normaliser la présence du français dans une province où l'anglais est dominant. Alors qu'il n'avait pas droit de cité devant les tribunaux, à l'Assemblée législative et qu'il se faisait discret dans le système d'éducation, le français pouvait continuer à s'exprimer à l'intérieur du Campus. Même si les francophones de l'Alberta ont fait des gains considérables grâce à la *Charte canadienne* et à son article 23 ainsi qu'à l'arrêt Mahé, le Campus joue encore aujourd'hui un rôle phare pour assurer le continuum en éducation en français et permettre à la relève qui fréquente les écoles francophones ou d'immersion de poursuivre leurs études dans la langue de leur choix. Par son programme d'éducation, il contribue à la formation des maîtres et aide à répondre à la demande croissante des écoles francophones et d'immersion. Il permet aussi de retenir les cerveaux francophones dans la province pour qu'ils puissent à leur tour contribuer à son essor et offrir des services essentiels en français.

Au fil des années, la création d'une communauté de chercheurs rattachés au Campus Saint-Jean a permis de documenter les droits linguistiques des francophones, de s'interroger sur les transformations de la francophonie canadienne et albertaine, de plus en plus plurielle.

Ce faisant, le Campus est devenu un lieu où les francophones et leurs alliés ont le sentiment que leurs luttes sont légitimes.

Le Campus joue aussi un rôle incontournable dans l'intégration des nouveaux arrivants à qui l'on vend le rêve d'un Canada bilingue, rêve souvent malmené par la réalité. Il offre aux nouveaux arrivants qui maîtrisent mieux le français que l'anglais et dont les diplômes ne sont pas reconnus la possibilité de s'intégrer dans leur langue et, ultimement, d'entrer sur le marché du travail.

Le Campus est aussi un espace culturel, avec un théâtre et une chorale. Il contribue à faire vivre l'art en français dans l'Ouest, à former des artistes qui peuvent faire écho dans leurs œuvres à cette réalité de l'Ouest. C'est aussi un lieu qui permet de lutter contre l'insécurité linguistique, en créant des espaces de dialogue en français. Par ses multiples fonctions, le Campus, comme tout établissement postsecondaire de la francophonie canadienne, encourage la relève à s'engager dans la communauté et, ce faisant, à éviter le piège de l'assimilation ou du déracinement.

## **Conclusion**

Dans un milieu où la compétition est devenue féroce entre les établissements postsecondaires et où seul le rendement, évalué en fonction de facteurs purement économiques, est récompensé, on en vient à perdre de vue l'importance des petits établissements, qui, s'ils disparaissaient, amputeraient l'âme d'une communauté. Le cas du Campus Saint-Jean et la crise qui touche les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne mènent à une réflexion sur ce que représente l'égalité réelle dans ce contexte et sur le statut particulier que doivent avoir ces établissements en raison de leur rôle et

de leur mission. Les tribunaux canadiens ont tranché dans les causes de droits linguistiques en disant qu'elles devaient être évaluées selon leur objet, soit l'épanouissement des communautés minoritaires. Les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne, même s'ils ne jouissent pas de la protection constitutionnelle, devraient aussi être traités en fonction de l'atteinte de cet épanouissement, qui ne cesse d'être freiné par les compressions ou les comparaisons avec les établissements de la majorité. Dans l'entente de 1976, on soutenait que le rôle unique du Campus devait être reconnu. Cette entente sera-t-elle assez solide pour le protéger indéfiniment et pour faire comprendre à la Province et à l'Université leurs responsabilités? Les tribunaux trancheront peut-être dans un futur plus ou moins rapproché.

Chose certaine, les contrariétés du néolibéralisme linguistique demeurent. En effet, alors que le Campus devait assumer des compressions budgétaires qui ont mené à la suppression de nombreux cours en 2020, le gouvernement de la province a décidé, plutôt que de financer l'établissement, de donner 1,5 million de dollars à une firme d'avocats pour se battre devant les tribunaux contre l'Association canadienne-française de l'Alberta, qui a intenté une poursuite contre le gouvernement et l'Université<sup>51</sup>. Ironiquement, cette somme aurait pu servir à maintenir de nombreux cours et l'intégrité de certains programmes du Campus. Le gouvernement provincial n'a pas manifesté une grande ouverture devant les offres de subventions répétées du gouvernement fédéral. En effet,

---

<sup>51</sup> Audrey Neveu, « Campus Saint-Jean : l'Alberta dépense 1,5 M \$ pour se défendre contre l'ACFA », *Société Radio-Canada*, 2 février 2021, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1767836/poursuite-acfa-campus-saint-jean-gouvernement-frais-avocats> (consulté le 20 mars 2022).

pour obtenir l'argent du fédéral, la Province devait elle aussi contribuer, ce qu'elle a refusé de faire jusqu'à tout récemment. La mobilisation pancanadienne a permis de sensibiliser la population et les responsables politiques à l'importance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne. Le recul énorme que le cas de l'Université Laurentienne a causé révèle la nécessité d'une protection accrue pour ces piliers communautaires et pour la relève qui compte sur eux pour se former.

## Références

- Adam, Dyane, Comité permanent des langues officielles, Témoignages, le mardi 8 juin, numéro 038, 2<sup>e</sup> session, 43<sup>e</sup> législature, <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/43-2/LANG/reunion-38/temoignages> (consulté le 3 mars 2022).
- Archives provinciales de l'Alberta, GR1977.0173/1216, French [Letters re: Official Languages Act], Correspondance du Bureau du premier ministre sur les langues officielles, « Why Not Separation? Nine Province Confederation Movement », 30 septembre 1964.
- Archives provinciales de l'Alberta, GR1977.0173/1216, French [Letters re: Official Languages Act], Correspondance du Bureau du premier ministre sur les langues officielles.
- Aunger, Edmund, « De la répression à la tolérance : les contrariétés du néolibéralisme linguistique en Alberta », dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La Gouvernance linguistique. Le Canada en perspective*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, p. 113.
- Austin-Smith, Brenda, « Les universités et les collèges en route vers la crise », ACPPU, 20 novembre 2020, <https://www.caut.ca/fr/latest/2020/11/les-universites-et-les-colleges-en-route-vers-une-crise> (consulté le 2 mars 2022).
- Barnea, Amir, « Public Universities Should Cut Pay for Presidents », *Toronto Star*, 5 février 2022, <https://www.thestar.com/business/opinion/2022/02/05/presidents-of-public-universities-shouldnt-make-1-million.html?rf> (consulté le 15 mars 2022).
- Bibliothèque et Archives Canada, Fonds Francis Reginald Scott, R5822-0-4-E, MG30-D211, *Journal*, p. 346.
- Boily, Frédéric, et Carol Léonard, « Statut de la francophonie de l'Ouest canadien : d'une francopétie avortée à une francopétie contrariée », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 26, n° 1, automne 2017, p. 205-228.
- Canada, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, vol. 2 : L'éducation*, 1968, avant-propos.

- Canadian Association of University Teachers, « Academic Restructuring at University of Alberta », CAUT, mars 2021, <https://www.caut.ca/bulletin/2021/03/academic-restructuring-university-alberta> (consulté le 15 mars 2022).
- Croucher, Gwilym, et William B. Lacy, « The Emergence of Academic Capitalism and University Neoliberalism: Perspectives of Australian Higher Education Leadership », *Higher Education*, 83, novembre 2020, p. 280.
- Duclos, Anne-Marie, « Le néolibéralisme : une logique destructrice pour l'éducation », *Magazine de l'Acfas*, 15 octobre 2014, <https://www.acfas.ca/publications/magazine/2014/10/neoliberalisme-logique-destructrice-l-education> (consulté le 3 mars 2022).
- Fraser, Graham, *The Fate of Canada F. R. Scott's Journal of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1963–1971*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2022.
- Gouvernement de l'Alberta, *Agreement between the Province, the University and the Owners*, 14 avril 1976, p. 5, [https://sauvonssaintjean.ca/wp-content/uploads/2020/10/1976-04-14\\_Oblates-UofA.pdf](https://sauvonssaintjean.ca/wp-content/uploads/2020/10/1976-04-14_Oblates-UofA.pdf) (consulté le 2 mars 2022).
- Gouvernement de l'Alberta, *Speech from the Throne: February 25, 2020*, p. 4, [https://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/discoursV2/ab\\_dt\\_2020\\_30\\_2.pdf](https://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/discoursV2/ab_dt_2020_30_2.pdf) (consulté le 2 mars 2022).
- Gilbert, Anne, Maxime Prévost et Geneviève Tellier, dir., *Libertés malmenées. Chronique d'une année trouble à l'Université d'Ottawa*, Montréal, Leméac, 2022.
- Hayday, Matthew, *So They Want Us to Learn French: Promoting and Opposing Bilingualism in English-Speaking Canada*, Vancouver, University of British Columbia, 2015.
- Igartua, Jose, *The Other Quiet Revolution: National Identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, UBC Press, 2006.
- Kunkler, Ben, « Australian Universities Are Finance Investors with a Side Hustle in Education », *Jacobin*, 30 septembre 2021, <https://www.jacobinmag.com/2021/09/australia-universities-neoliberalism-speculation-finance-real-estate-international-students#:~:text=Thanks%20to%20neoliberalism%2C%20Australia's%20universities,speculators%20and%20real%20estate%20investors> (consulté le 10 mars 2022).

- Lacombe, Guy, « Au Collège Saint-Jean on trouve des solutions aux problèmes », *Le Franco-Albertain*, 2 février 1972, p. 7, <http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/LFC/1972/02/02/7/> (consulté le 20 mars 2022).
- Laforge, Michel, « L'Université Laurentienne à Sudbury : miser sur des cerveaux aurait été un meilleur pari », *Agora francophone*, 20 avril 2021, <https://www.agora-francophone.org/l-universite-laurentienne-a-sudbury-miser-sur-des-cerveaux-aurait-ete-un> (consulté le 15 mars 2022).
- Lapointe-Gagnon, Valérie, « La colère des universités albertaines », *La Presse*, 26 janvier 2022, <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-01-26/canada-360/la-colere-des-universites-albertaines.php> (consulté le 3 mars 2022).
- Lapointe-Gagnon, Valérie, *Panser le Canada. Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Éditions du Boréal, 2018.
- Larocque, François, Mark Power et Michel Doucet, « L'archéologie d'un pacte constitutionnel oublié : la Proclamation royale du 6 décembre 1869 », dans Sophie Bouffard et Peter Dorrington (dir.), *Le Statut du français dans l'Ouest canadien. La cause Caron*, Montréal, Éditions Yvon Blais, 2014, p. 15-16.
- Laurendeau, André, *Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Montréal, VLB éditeur, 1990, p. 53.
- Macdonald, Moira, « Dans les coulisses des conflits de travail sur les campus albertains », *University Affairs/Affaires universitaires*, 11 mars 2022, <https://www.affairesuniversitaires.ca/actualites/actualites-article/dans-les-coulisses-des-conflits-de-travail-sur-les-campus-albertains/> (consulté le 15 mars 2022).
- Mahé, Yvette, « L'idéologie, le curriculum et les enseignants des écoles bilingues de l'Alberta, 1892-1992 », *Canadian Modern Language Review / La Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 49, n° 4, 1993, p. 688.
- McMahon, François, et France Lvasseur-Ouimet, « Collège Saint-Jean en Alberta », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-26/Coll%C3%A8ge\\_Saint-Jean\\_en\\_Alberta.html#.Yi97EhDMJPM](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-26/Coll%C3%A8ge_Saint-Jean_en_Alberta.html#.Yi97EhDMJPM) (consulté le 10 mars 2022).

- Monde diplomatique (Le), « Néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, <https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/neoliberalisme> (consulté le 3 mars 2022).
- Neveu, Audrey, « Campus Saint-Jean : l'Alberta dépense 1,5 M\$ pour se défendre contre l'ACFA », *Société Radio-Canada*, 2 février 2021, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1767836/poursuite-acfa-campus-saint-jean-gouvernement-frais-avocats> (consulté le 20 mars 2022).
- Peters, Diane, « Le financement axé sur le rendement fait son entrée dans le secteur postsecondaire canadien », *University Affairs/Affaires universitaires*, 22 février 2021, <https://www.affairesuniversitaires.ca/actualites/actualites-article/le-financement-axe-sur-le-rendement-fait-son-entree-dans-le-secteur-postsecondaire-canadien/> (consulté le 2 mars 2022).
- Pierroz, Sébastien, « Campus Saint-Jean : un recours judiciaire contre le gouvernement albertain », *ONfr+*, 17 août 2020, <https://onfr.tfo.org/campus-saint-jean-un-recours-judiciaire-contre-le-gouvernement-albertain/> (consulté le 22 février 2022).
- Radio-Canada, « Les propos d'un professeur de l'Université d'Ottawa sur le racisme des francophones font réagir », *Société Radio-Canada*, 7 juin 2020, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1710015/francophones-racistes-universite-ottawa-amir-attaran> (consulté le 15 mars 2022).
- Sale, Carolyn, « Defunding Threatens to Destroy Alberta's Flagship University », *Edmonton Journal*, 19 juin 2020, <https://edmontonjournal.com/opinion/columnists/opinion-dont-allow-ucp-to-destroy-the-university-of-alberta> (consulté le 10 mars 2022).
- Senga, Bienvenu, « Il y a 1 an, l'Université Laurentienne se mettait à l'abri de ses créanciers », *Société Radio-Canada*, 1<sup>er</sup> février 2022, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1858522/un-an-crise-financiere-universite-laurentienne-protection-creanciers> (consulté le 4 mars 2022).
- Selley, Chris, « Delusions about Bilingualism Come Home to Roost at Toronto's Doomed Francophone University », *National Post*, 25 janvier 2022.
- St-Onge, Sylvain, Éric Forgues, Vincent Larivière, Amanda Riddles et Victoria Volkanova, « Portraits et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada », rapport, Acfas,

- juin 2021, [https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents\\_utiles/rapport\\_francophonie\\_final.pdf](https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/rapport_francophonie_final.pdf) (consulté le 16 mars).
- Statistique Canada, « Tendances en matière de financement privé et public dans les collèges canadiens, 2019/2020 », <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220120/dq220120c-fra.htm> (consulté le 2 mars 2022).
- Survivance (La), « Le cours des Arts du Collège Saint-Jean maintenant affilié à l'Université de l'Alberta », *La Survivance*, n° 28, 1<sup>er</sup> juin 1966, p. 1.
- Thériault, Joseph Yvon, « Complétude institutionnelle : du concept à l'action », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, n° 11, 2014, <https://doi.org/10.4000/mimmoc.1556> (consulté le 1<sup>er</sup> mars 2022).
- Université d'Ottawa, *Renouveau de la francophonie à l'Université d'Ottawa. Une responsabilité collective*, rapport de synthèse, Cabinet du vice-recteur, International et Francophonie, août 2021, p.14, [https://www.uottawa.ca/sites/www.uottawa.ca/files/renouveau\\_de\\_la\\_francophonie.pdf](https://www.uottawa.ca/sites/www.uottawa.ca/files/renouveau_de_la_francophonie.pdf) (consulté le 15 mars 2022).
- Vachet, Benjamin, « Le postsecondaire en français, un enjeu de la campagne fédérale », *Société Radio-Canada*, 3 septembre 2021, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1821393/postsecondaire-francais-campus-st-jean-alberta-universite-sudbury-universite-moncton-avenir> (consulté le 22 février 2022).